



FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DU PRODUIT

ENVIRONMENTAL AND HEALTH PRODUCT DECLARATION

*En conformité avec la norme NF EN 15804+A2
et son complément national NF EN 15804/CN*

Knauf SURETE (hors ossatures)



Numéro d'enregistrement : 20230634442
Date de publication : 09/10/2023
Version : 2



Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de KNAUF (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A2 et son complément national NF EN 15804/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la DEP d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

La norme NF EN 15804+A2 du CEN, le complément national NF EN 15804/CN servent de Règles de définition des catégories de produits (RCP).

NOTE La traduction littérale en français de « EPD (Environmental Product Declaration) » est « DEP » (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France, on utilise couramment le terme de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) qui regroupe à la fois la Déclaration Environnementale et des informations Sanitaires pour le produit faisant l'objet de cette FDES. La FDES est donc bien une « DEP » complétée par des informations sanitaires.

Guide de lecture

L'affichage des données d'inventaire respecte les exigences de la norme NF EN 15804+A2.
Exemple de lecture : $-9,0 \text{ E } -03 = -9,0 \times 10^{-3}$

- Les règles d'affichage suivantes s'appliquent :
- Lorsque le résultat de calcul de l'inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée.
- Abréviation utilisée : N/A : Non Applicable
 UF : Unité Fonctionnelle
- Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux : le kilogramme « kg », le gramme « g », le kilowattheure « kWh », le mégajoule « MJ », le mètre carré « m² », le kelvin « K », le watt « W », le kilomètre « km », le millimètre « mm ».

Précaution d'utilisation de la DEP pour la comparaison des produits

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A2.

La norme NF EN 15804+A2 définie au § 5.3 Comparabilité des DEP* pour les produits de construction, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES :

« Par conséquent, une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'information) »

NOTE 1 En dehors du cadre de l'évaluation environnementale d'un bâtiment, les FDES ne sont pas des outils permettant de comparer des produits et des services de construction.

NOTE 2 Pour l'évaluation de la contribution des bâtiments au développement durable, une comparaison des aspects et des impacts environnementaux doit être entreprise conjointement aux aspects et impacts socioéconomiques relatifs au bâtiment.

NOTE 3 Pour l'interprétation d'une comparaison, des valeurs de référence sont nécessaires.

Table des matières

Table des matières

Table des matières.....	3
Informations générales	0
Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée) et du produit	2
Description de l'unité déclarée	2
Performance principale de l'unité déclarée	2
Description du produit et de l'emballage.....	2
Description de l'usage du produit (domaine d'application).....	3
Autres caractéristiques non incluses dans l'unité fonctionnelle.....	3
Description des principaux composants et/ou matériaux du produit	3
Preuves d'aptitude à l'usage.....	3
Circuit de distribution	3
Description de la durée de vie de référence.....	4
Informations sur la teneur en carbone biogénique	4
Étapes du cycle de vie.....	5
Étapes de production A1-A3.....	6
Étape de transport du produit fini A4	7
Mise en œuvre A5	8
Vie en œuvre B1-B7.....	10
Étape de fin de vie C1-C4.....	10
Module D.....	12
Informations sur le calcul de l'analyse du cycle de vie	13
Analyse de la qualité des données	13
Résultats de l'analyse du cycle de vie	0
Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation	0
Air intérieur.....	0
Radioactivité	0
Contribution positive à l'environnement	1

Informations générales

Produit :

Plaque de plâtre Knauf SURETE, épaisseur 12,5 mm

Editeur de la FDES

KNAUF SAS - Zone d'Activités - F68600 WOLFGANTZEN

**Nom et adresse du fabricant**

KNAUF SAS - Zone d'Activités - F68600 WOLFGANTZEN

Site pour lequel la FDES est représentative

La FDES est représentative des plaques de plâtre Knauf SURETE, épaisseur 12,5 mm mises sur le marché français. La collecte de données a porté sur les sites de Wielsbeke et Saint-Soupplets, usines produisant la plaque Knauf SURETE.

Type de FDES

FDES individuelle, du berceau à la tombe (sur l'ensemble du cycle de vie du produit).

Référence commerciale du produit :

Plaque de plâtre Knauf SURETE, épaisseur 12,5 mm

Date de réalisation du rapport de projet :

10/2023. Les informations relatives à la validité de la FDES sont cohérentes avec les spécifications contenues dans le rapport du projet.

Cadre de validité :

Non concerné. La présente FDES est une FDES mono-produit produite sur 2 sites successifs. Les étapes de fabrication étant distinctes sur les deux sites, aucune analyse de variabilité n'est requise pour ce produit.

Vérification externe indépendante effectuée selon le programme de déclaration environnementale conforme ISO 14025 par : Frédéric CROISON

Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée) et du produit

Description de l'unité déclarée

1m² de parement fixé et jointoyé sur tout type d'ossature verticale ou horizontale, sous forme de panneau rigide d'épaisseur 12,5 mm (hors ossature), destiné à recevoir tout type de finition, sur une durée de vie de référence de 50 ans.

Performance principale de l'unité déclarée

Ces plaques sont utilisées en intérieur dans tous types de bâtiments neufs ou rénovés, pour des systèmes de cloisons antieffraction.

Description du produit et de l'emballage

La plaque Knauf SURETE de la gamme Knauf Sureté est une plaque retravaillée d'épaisseur 12,5mm conforme à la norme NF EN 14190 :2014, constituée d'un parement ivoire sur la face visible. Les bords longitudinaux sont des bords droits et les bords transversaux sont des bords droits. La plaque est constituée d'une plaque Knauf SURETE contrecollée en usine à une tôle en acier rebordée sur les extrémités. Les plaques Knauf SURETE sont livrées par palette.

Description de l'usage du produit (domaine d'application)

La plaque Knauf SURETE de la gamme Knauf Standard est principalement destinée à la réalisation d'ouvrages de cloisons antieffraction dans :

- Des habitations neuves ou en réhabilitation
- Locaux intérieurs classés EA – EB

Autres caractéristiques non incluses dans l'unité fonctionnelle

Les principales caractéristiques sont :

Conductivité thermique	Non concerné
Perméance à la vapeur d'eau sec	> 3000 (EN ISO 10456)
Comportement au feu	A2-s1, d0

Description des principaux composants et/ou matériaux du produit

Paramètre	Unité	Valeur
Masse surfacique du produit	kg/m ²	14,6
Quantité de plâtre	kg	10,144
Quantité d'additifs	kg	0,067
Surfaçage de la plaque (parement)	kg	0,389 kg de carton 4 kg d'acier
Épaisseur du produit	mm	12,5
Emballages du produit	kg/UF	0,107 kg de chevrons de bois
	kg/UF	
Produits complémentaires à la mise en œuvre	unités/UF	26 vis

La plaque de plâtre ne contient pas de substances incluses dans la liste actuelle de l'annexe XIV de REACH ou dans SVHC (liste des substances extrêmement préoccupantes dans la procédure d'autorisation) dans une concentration supérieure à 0,1 % en poids du produit, publié à la date de ce document.

Preuves d'aptitude à l'usage

Le produit est conforme à la norme NF EN 14190.

Circuit de distribution

Les plaques Knauf SURETE sont vendues en BtoB.

Description de la durée de vie de référence

La Durée de Vie de Référence de 50 ans utilisée lors de cette analyse correspond à la durée de vie moyenne des ouvrages de second œuvre en France. Néanmoins, selon nos estimations, la durée de vie intrinsèque du produit serait supérieure. En effet, des ouvrages en plaques de plâtre de plus de 50 ans attestent de la pérennité de ces produits à la condition, que celles-ci soient mise en œuvre conformément aux règles de l'art dans des locaux adaptés. De plus, la Durée de Vie de Référence par défaut des plaques de plâtre du tableau H.2 de l'Annexe H du CN est de 50 ans.

Paramètre	Unité	Valeur
Durée de vie de référence	années	50 ans
Propriétés déclarées du produit (à la sortie de l'usine) et finitions, etc.	-	Réaction au feu A2, s1, d0
Paramètres théoriques d'application	-	Mise en œuvre suivant DTU 25.41
Qualité présumée des travaux	-	La qualité des travaux est présumée conforme à la norme NF EN 14190
Environnement extérieur	-	Non concerné
Environnement intérieur	-	Non concerné
Conditions d'utilisation	-	Non concerné
Scénario d'entretien pour la maintenance	-	Aucun entretien n'est nécessaire pour la maintenance des plaques Knauf SURETE.

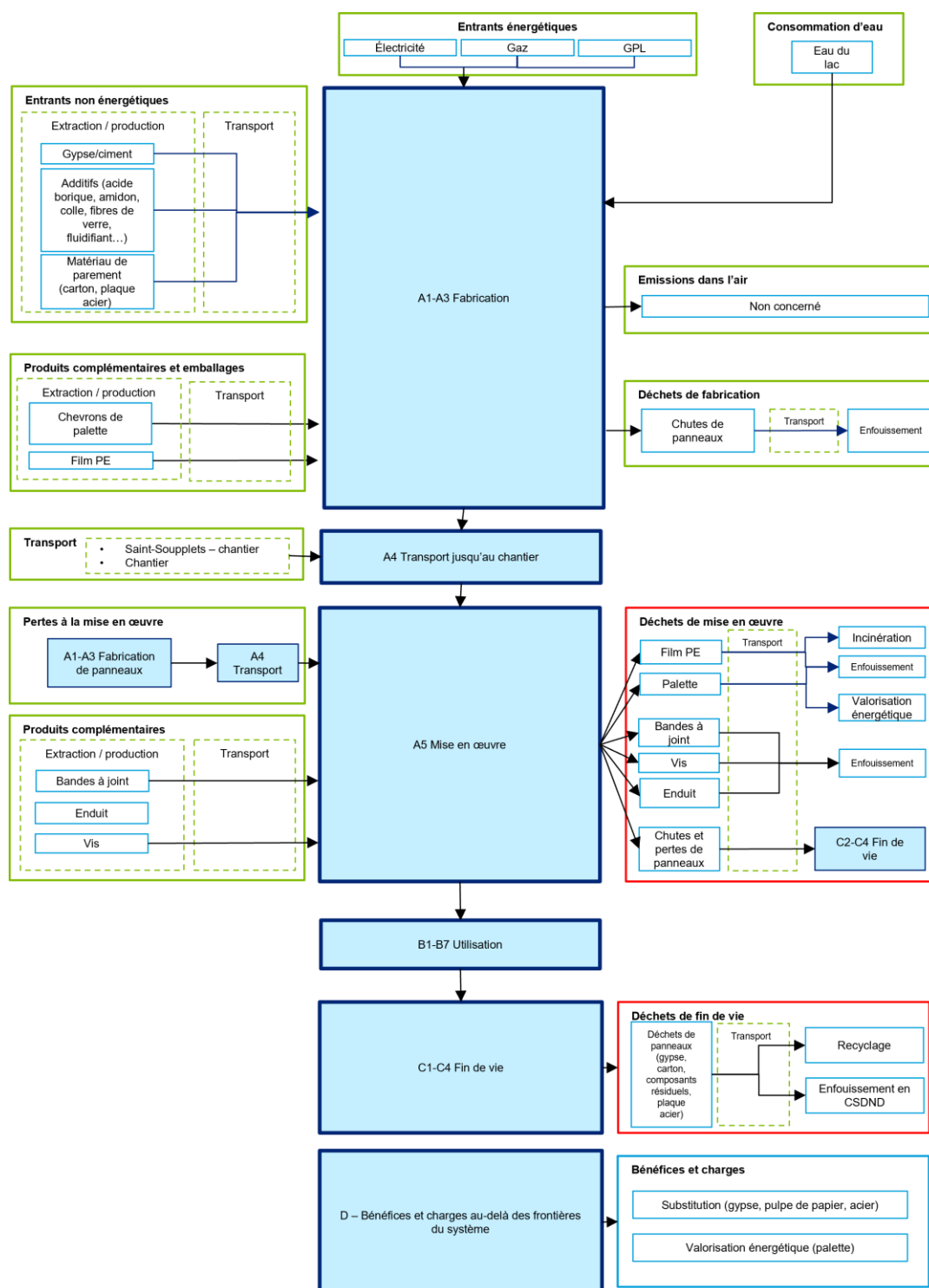
Informations sur la teneur en carbone biogénique

Pour rappel, selon la NF EN 16485, le carbone biogénique est le carbone issu de/contenu dans la biomasse. Dans le cas de la Knauf SURETE, le carbone biogénique est contenu dans le carton et les additifs des panneaux et dans l'emballages des panneaux : les chevrons.

Teneur en carbone biogénique	Valeur	Unité
Produit : carton et additifs des plaques	0,177	kg C/UF
Emballages : bois des chevrons	4,48E-02	kg C/UF

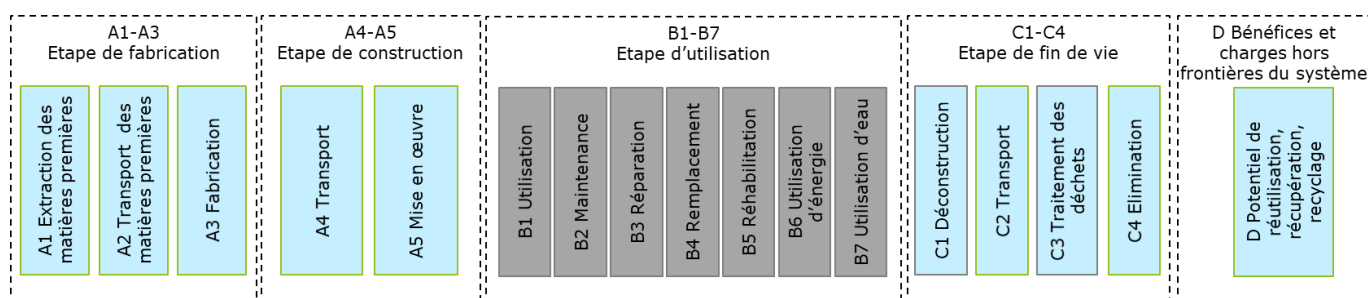
Étapes du cycle de vie

Diagramme du cycle de vie de la plaque Knauf SURETE



La présente FDES prend en compte les étapes suivantes.

Frontières et limites du système étudié



- Module pris en compte dans les frontières du système
- Module pris en compte dans les frontières du système mais dans lequel aucun processus n'a lieu (contribution nulle)

Étapes de production A1-A3

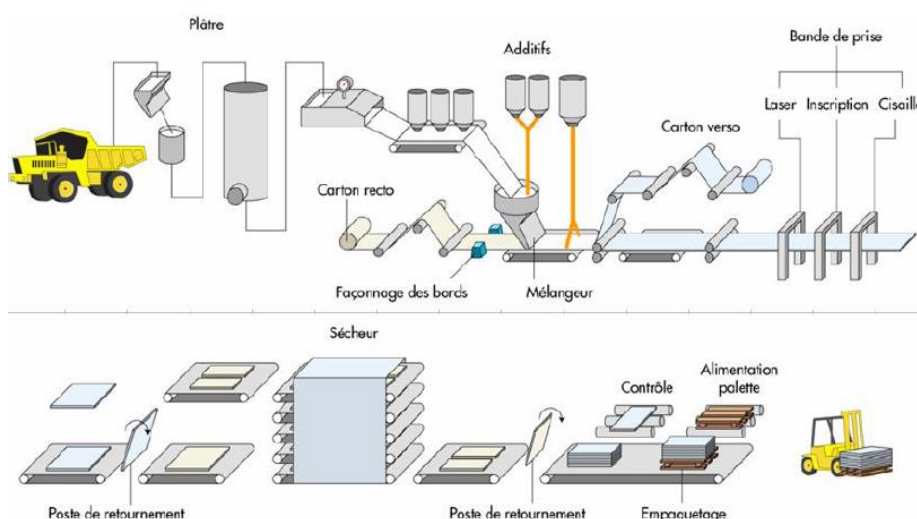
Matières premières A1 et A2

Le module A1 prend en compte l'extraction et la transformation des matières premières et l'énergie qui est produite en amont du procédé de fabrication étudié. Le produit est composé de gypse, carton et d'additifs.

Le module A2 prend en compte le transport de matières premières du fournisseur vers l'usine. Ce transport a été calculé en fonction de la distance au fournisseur et du type de camion utilisé.

Fabrication A3

Schéma de production de la Knauf SURETE



Ce module inclut la consommation d'énergie (électricité, gaz naturel, etc.) ayant lieu pendant le processus de fabrication. Il inclut également la production des emballages

appliqués sur le produit fini ainsi que le transport et le traitement des déchets de fabrication essentiellement les chutes de plaques.

Les plaques sont produites par un processus de fabrication de laminage en continu. Le gypse est placé sur un tapis roulant qui l'amène à un broyeur où il est transformé en poudre. Il est calciné pour éliminer l'excès d'humidité et il est mélangé avec d'autres composants et de l'eau pour former le cœur de la plaque, qui est déposé entre deux bandes de carton continues sur la plaque de moulage. La plaque continue produite durcit et elle est coupée selon la longueur désirée. La plaque est ensuite introduite dans un séchoir à gaz à air chaud pour terminer le durcissement des plaques. Les plaques sont ensuite refroidies progressivement.

Les plaques sont ensuite transportées par camion vers l'usine de Saint-Soupplets où le parement acier est encollé. Elles sont ensuite conditionnées avant transport vers le chantier (A4).

Étape de transport du produit fini A4

Ce module comprend le transport depuis la porte de l'usine jusqu'au chantier de construction où le produit sera installé. Les plaques Knauf SURETE sont livrées jusqu'au chantier, par camion, depuis le site de fabrication de Saint-Soupplets. Les distances de transport considérées sont issues de moyennes fournies par Knauf et sont représentatives du marché français. Le transport est modélisé selon les conditions d'utilisation moyennes définies par la base de données Ecolnvent 3.8.

Informations complémentaires sur le scénario	Unité	Valeur
Type de véhicule		Les véhicules considérés sont des camions de type EURO 6 et de charge utile supérieure à 32 tonnes . Le poids de charge des camions au départ des sites de Knauf avoisine le Poids Total Autorisé en Charge des camions.
Type de combustible	-	Diesel
Distance jusqu'au chantier	km	365
Utilisation de la capacité (incluant les retours à vide)	%	53 ¹
Masse volumique en vrac des produits transportés	kg/m ³	1200
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique (coefficient : =1 ou <1 ou ≥1 pour les produits comprimés ou emboîtés)	Coefficient : = 1 ou < 1 ou ≥ 1 pour les produits comprimés ou emboîtés	<1

¹ E.I 3.8 - Transport, freight, lorry >32 metric ton, euro6 {RER} | market for transport, freight, lorry >32 metric ton, EURO6 | Cut-off, U

Mise en œuvre A5

Ce module comprend :

- La production, le transport sur chantier et la fin de vie (transport et traitement/élimination) des pertes de panneaux ayant lieu durant la mise en œuvre ;
- L'utilisation des accessoires de pose ;
- La fin de vie (transport, traitement, élimination) des déchets d'emballages.

Les plaques Knauf SURETE sont mises en œuvre par fixations mécaniques. Les panneaux sont fixés mécaniquement à l'aide de vis à raison de 12 fixations par m² de panneau. Des bandes à joint ainsi qu'un enduit sont également appliqués au moment de la pose.

Plusieurs types de déchets existent lors de la mise en œuvre des plaques Knauf SURETE : les chutes de plaques issues de la découpe, les chutes de découpe d'ossatures et les déchets d'emballage. Comme indiqué sur le diagramme du cycle de vie de la plaque Knauf SURETE, les chutes de plaques liées à la pose sont enfouies. Les chutes d'accessoires de pose sont considérées envoyées en enfouissement car elles représentent une part négligeable des impacts.

Une fois réceptionnées sur le chantier, les plaques Knauf SURETE sont enlevées de leur emballages : film en polyéthylène et chevrons de bois. Le film en polyéthylène est envoyé en incinération ou en enfouissement. Les chevrons de bois sont envoyés en recyclage, ou en incinération ou en enfouissement. Un transport de 50 km est pris en compte pour leur acheminement.

Informations complémentaires sur le scénario	Unités	Valeur
Intrants auxiliaires pour l'installation - Vis	unité/UF	26 vis soit 0,052 kg
Intrants auxiliaires pour l'installation - Enduit	kg/UF	0
Intrants auxiliaires pour l'installation - Bande à joint	kg/UF	0
Utilisation d'eau	L/UF	0
Utilisation d'autres ressources	-	Non spécifié
Description quantitative du type d'énergie et consommation durant le processus d'installation	-	Non spécifié
Déchets de matières sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit	-	Voir ligne ci-dessous
Pertes associées aux plaques de plâtre	kg/UF	5% soit 0,73
Pertes associées aux accessoires de pose	kg/UF	10% soit 0,005
Part de déchets de palette - recyclage	kg/UF	30% ² soit 0,032
Part de déchets de palette - enfouissement	kg/UF	25% ² soit 0,027
Part de déchets de palette - incinération	kg/UF	45% ² soit 0,048
Part de déchets de film PE - incinération	kg/UF	Non concerné
Part de déchets de film PE - enfouissement	kg/UF	Non concerné
Matières produites par le traitement des déchets sur le site de construction	-	Voir ligne ci-dessous
Part de pertes de plaque – enfouissement	%	100
Part de déchets de vis - enfouissement	%	100
Émissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	kg/m ²	Non concerné

² Circular Footprint Formula, Commission Européenne, 2018

Vie en œuvre B1-B7

La plaque Knauf SURETE peut assurer sa fonction pendant toute sa durée de vie sans entretien particulier. Aucune étape de maintenance, réparation ou remplacement n'est prise en compte durant la phase d'utilisation. Aucun processus n'a lieu lors des étapes de vie en œuvre du produit (B1 à B7).

Étape de fin de vie C1-C4

L'étape de fin de vie comprend le transport et la gestion des déchets produits une fois la durée de vie utile du produit terminée :

- La déconstruction (C1),
- Le transport des déchets panneaux jusqu'au centre de stockage de déchets non dangereux (C2),
- Le traitement des déchets (C3) : de plaque et d'outils de pose,
- L'élimination des plaques en installation d'incinération ou centre de stockage de déchets non dangereux (C4). Lors du stockage, une partie du carton se décompose, émettant des émissions de CO₂ et de CH₄.

Lors de l'étape de déconstruction (C1), les plaques Knauf SURETE sont dévissées de façon mécanique avec une deviseuse.

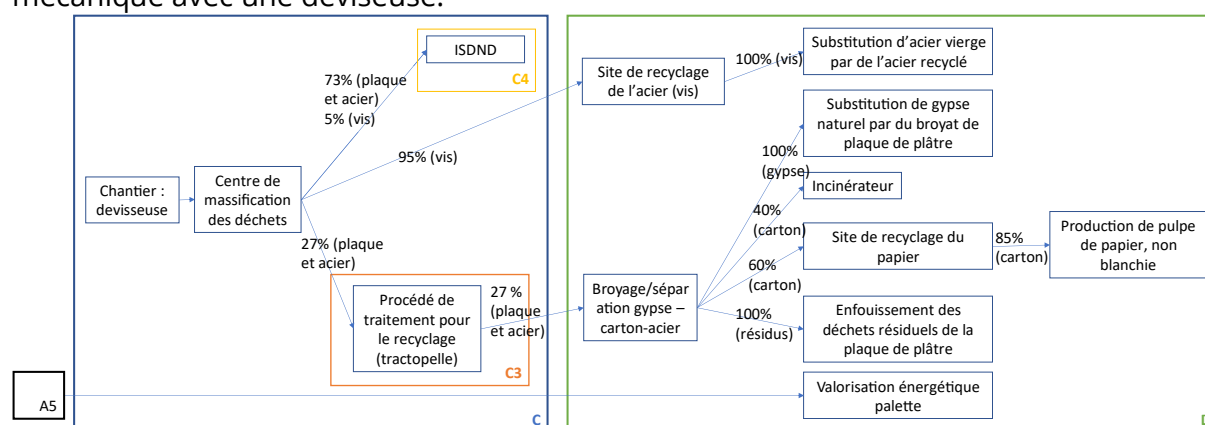


Schéma des modules C et D^{3,4,5,6}

Du chantier, les panneaux et vis sont transportés jusqu'à un centre de massification d'où sont séparés les différents flux de déchets par filière (cf. schéma ci-dessus).

Informations complémentaires sur le scénario	Unité	Valeur
Processus de collecte	-	Voir lignes ci-dessous
Quantité collectée séparément	kg/UF	Les vis sont collectées séparément. Ce flux est égal à 0,049 kg/UF.
Quantité collectée avec des déchets de construction mélangés	kg/UF	14,6

³ Circular Footprint Formula, Commission Européenne, 2018

⁴ Annexe L du complément national NF EN 15804+A2/CN

⁵ Synthèse du bilan environnemental de la fin de vie du plâtre, SNIP, mars 2022

⁶ The Carbon Footprint of Carton Packaging, RISE Bioeconomy, 2019

Systèmes de récupération	-	Voir lignes ci-dessous
Quantité destinée à la réutilisation	kg/UF	0
Quantité de panneau destinée au recyclage	kg/UF	3,94
Quantité de vis destinée au recyclage	kg/UF	0,047
Quantité destinée à la récupération d'énergie	kg/UF	0
Élimination	-	Voir lignes ci-dessous
Quantité de plâtre mise en ISDND	kg/UF	10,66
Quantité de plaque mise en incinérateur	kg/UF	0
Quantité de vis mise en ISDND	kg/UF	0,002
Hypothèses liées au transport	-	Voir lignes ci-dessous
Distance chantier – centre de massification	km	50 ⁷
Distance centre de massification - ISDND	km	50 ⁷
Distance centre de massification – site de recyclage	km	100 ⁷

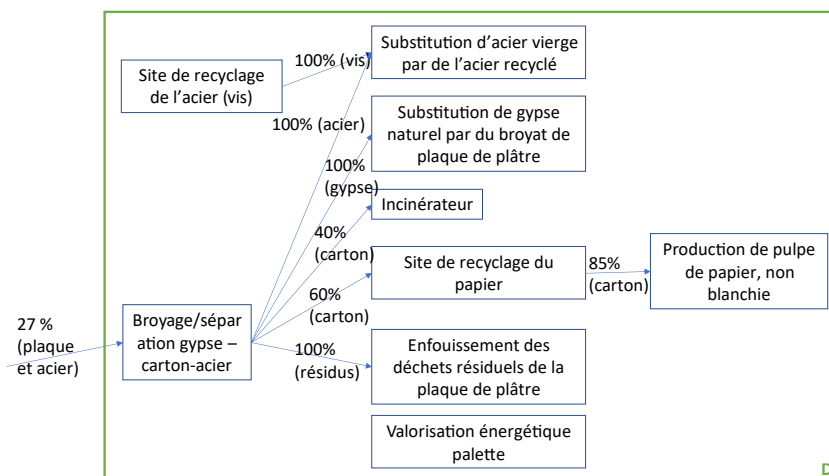
Emission de CO2 biogénique résiduel comptabilisées en C4.	Unité	Valeur
CO ₂ résiduel non dégradé dans le carton de la plaque.	kg/UF	0,303

⁷ Synthèse du bilan environnemental de la fin de vie du plâtre, SNIP, mars 2022

Module D

Dans ce module, sont pris en compte les potentiels de réutilisation, récupération et/ou recyclage, exprimés en impacts et bénéfices nets. De nombreux processus sont considérés dans ce module.

Schéma des processus et hypothèses considérées dans le module D



Matières/matériaux valorisés sortants des frontières du système	Processus de recyclage au-delà des frontières du système	Matières/matériaux/énergie économisés	Quantités associées (flux net)
Broyat de plaque de plâtre	Séparation du gypse et du carton - broyage	Matière économisée : Gypsum, mineral {CH} gypsum quarry operation Cut-off, U	2,24 kg
Carton recyclé issu du broyat de plaque		Matière économisée : Sulfate pulp, unbleached {RER} market for sulfate pulp, unbleached Cut off	- 0,135 ⁸ kg
Carton incinéré issu du broyat de plaque		-	0,042 kg
Broyat de chevrons de palette	-	Energie économisée : Heat, district or industrial, natural gas {RER} market group for Cut-off, U	0,032 kg
Acier recyclé (parement + vis)	-	Steel, low-alloyed {Europe without Switzerland and Austria} steel production, electric, low-alloyed Cut-off, U	1,1 kg

⁸ Ce flux net a été calculé en considérant un contenu en recyclé de 100% et avec un ratio QR/QS de 0,85 selon le PEF.

Informations sur le calcul de l'analyse du cycle de vie

PCR utilisé	NF EN 15804+A2 et complément national NF EN 15804+A2/CN + NF EN 16485 & PCR NF EN 16783
Frontières du système	Les frontières du système respectent les limites imposées par la norme NF EN 15804+A2 et son complément national NF EN 15804+A2/CN. Conformément à ces normes et au critère de coupure, les flux suivants ont été omis du système : - l'éclairage, le chauffage et le nettoyage des sites de production, - le département administratif et le transport des employés, - la fabrication de l'outil de production et des systèmes de transport (infrastructures), - les émissions à long terme (au-delà de 100 ans, et qui concernent majoritairement les émissions liées aux processus d'enfouissement des déchets).
Allocations	Aucune allocation entre coproduits n'a été effectuée.

Représentativité	Évaluation
Géographique	Cette DEP est représentative des plaques de plâtre fabriquées en Belgique et France et mises en œuvre en France
Technologique	Cette DEP est représentative des plaques de plâtre pour cloison et contre-cloison mises sur le marché par KNAUF et de la technologie mise en œuvre sur les sites de production.
Temporelle	Cette DEP est représentative des plaques de plâtre issues d'une fabrication en 2021-2022.
Variabilité	Non concerné car la plaque Knauf SURETE est produite sur deux sites successifs.

Analyse de la qualité des données

Les **données d'activité sur la production** des plaques Knauf SURETE sont issues d'une collecte de données auprès de l'usine de production de Saint-Soupplets (France) mettant à date 100% de la quantité des plaques Knauf SURETE sur le marché.

Les **données d'activité sur les autres étapes du cycle de vie** des plaques Knauf SURETE sont issues d'estimations de Knauf sur la base de retours d'expérience.

Les **données génériques** (inventaires de cycle de vie) sont issues de la base de données EcolInvent cut-off by classification v3.8, 2021 (portée sur SimaPro en 2022).

Qualité des principales données utilisées pour la réalisation de la DEP

Données	Description de la qualité des données
Données spécifiques	L'évaluation de la qualité des principales données spécifiques est la suivante : — 75% des données avec une notation moyenne « bonne » — 17 % des données avec une notation moyenne « moyenne » — 8 % des données avec une notation moyenne « mauvaise »
Données génériques	L'évaluation de la qualité des principales données génériques est la suivante : — 100 % des données avec une notation moyenne « bonne » La validation des principales données génériques est la suivante : — 100 % des données secondaires sont plausibles — 100 % des données secondaires sont complètes — 100 % des données secondaires sont consistantes avec EN 15804+A2

Résultats de l'analyse du cycle de vie

Ci-après, les tableaux qui synthétisent les résultats de l'ACV. En raison des arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des arrondis.

MND : Module Non Déclaré

Pour les indicateurs énergétiques utilisés en tant que matière première : une valeur négative correspond au changement d'utilisation passant de matières premières à combustibles (en cas d'incinération par exemple). Application de l'Annexe I de la NF EN 15804+A2/CN.

Exonération de responsabilité quant aux incertitudes des méthodes de calculs des indicateurs d'impacts environnementaux de références et additionnels selon la norme EN15804+A2 :2019 :

- Exonérations de responsabilité 1 – Cette catégorie d'impact concerne principalement l'impact éventuel sur la santé humaine des rayonnements ionisants à faible dose du cycle des combustibles nucléaires. Elle ne prend pas en compte les conséquences d'éventuels accidents nucléaires, d'une exposition professionnelle ou de l'élimination de déchets radioactifs dans des installations souterraines. Les rayonnements ionisants potentiels provenant du sol, du radon et de certains matériaux de construction ne sont pas non plus mesurés par cet indicateur.
- Exonérations de responsabilité 2 – Les résultats de cet indicateur d'impact environnemental doivent être utilisés avec prudence car les incertitudes de ces résultats sont élevées ou car l'expérience liée à cet indicateur est limitée (épuisement pour les ressources abiotiques non fossiles, épuisement pour les ressources abiotiques fossiles, privation en eau (des utilisateurs), écotoxicité (eaux douces), toxicité humaine - effets cancérigènes, toxicité humaine - effets non cancérigènes, impacts liés à l'occupation des sols/qualité du sol).

INDICATEURS d'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE REFERENCE																
Impacts environnementaux	Étape de production	Étape de construction		Étape d'utilisation							Étape de fin de vie				Total cycle de vie	D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination		
Changement climatique - total kg CO2 equiv/UF ou UD	1,08E+01	4,64E-01	1,03E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,71E-01	1,88E-01	7,70E-01	1,35E+01	6,05E-01
Changement climatique - combustibles fossiles kg CO2 equiv/UF ou UD	1,16E+01	4,63E-01	8,46E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,71E-01	2,15E-02	5,14E-02	1,32E+01	-4,71E-03
Changement climatique - biogénique kg CO2 equiv/UF ou UD	-7,87E-01	4,93E-04	1,87E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,47E-04	1,66E-01	7,19E-01	2,86E-01	6,09E-01
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols kg CO2 equiv/UF ou UD	1,66E-02	1,74E-04	1,07E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,08E-04	2,27E-06	3,43E-05	1,80E-02	2,92E-04

INDICATEURS d'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE REFERENCE																
Impacts environnementaux	Étape de production	Étape de construction		Étape d'utilisation							Étape de fin de vie				Total cycle de vie	D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination		
Appauvrissement de la couche d'ozone kg de CFC 11 equiv / UF ou UD	8,13E-07	1,16E-07	6,54E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,28E-08	4,61E-09	2,26E-08	1,08E-06	1,73E-09
Acidification mole de H+ equiv / UF ou UD	4,98E-02	1,48E-03	3,66E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,70E-04	3,49E-04	4,91E-04	5,66E-02	-2,28E-04
Eutrophisation aquatique, eaux douces kg de P equiv / UF ou UD	4,95E-03	3,01E-05	3,46E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,78E-05	6,84E-07	4,02E-06	5,35E-03	-7,90E-06
Eutrophisation aquatique marine kg de N equiv / UF ou UD	1,23E-02	3,31E-04	9,10E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,56E-04	9,84E-05	1,77E-04	1,40E-02	-2,36E-05
Eutrophisation terrestre mole de N equiv / UF ou UD	1,15E-01	3,61E-03	8,45E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,71E-03	1,08E-03	1,94E-03	1,32E-01	-1,50E-03

INDICATEURS d'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE REFERENCE																
Impacts environnementaux	Étape de production	Étape de construction		Étape d'utilisation							Étape de fin de vie				Total cycle de vie	D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination		
Formation d'ozone photochimique kg de NMCOV equiv/UF ou UD	4,83E-02	1,42E-03	3,42E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,56E-04	3,04E-04	5,59E-04	5,46E-02	-3,62E-04
Epuisement des ressources abiotiques (minéraux & métaux) kg Sb equiv/UF ou UD	1,19E-04	1,11E-06	8,18E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	9,61E-07	1,17E-08	1,11E-07	1,29E-04	-1,22E-07
Epuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles) MJ/UF ou UD	1,41E+02	7,54E+00	1,04E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,11E+00	2,96E-01	1,52E+00	1,65E+02	-2,77E-01
Besoin en eau Erreur ! Signet non défini. m3 de privation equiv dans le monde / UF ou UD	4,08E+00	2,59E-02	2,62E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,25E-02	5,47E-04	4,18E-02	4,42E+00	8,07E-02

INDICATEURS D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ADDITIONNELS																
Impacts environnementaux	Étape de production	Étape de construction		Étape d'utilisation							Étape de fin de vie				Total cycle de vie	D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/ démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination		
Emissions de particules fines Indice de maladies / UF ou UD	8,89E-07	5,38E-08	6,61E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,19E-08	6,05E-09	1,03E-08	1,05E-06	-1,00E-08
Rayonnements ionisants (santé humaine) kBq de U235 equiv / UF ou UD	8,01E-01	3,82E-02	6,04E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,12E-02	1,34E-03	7,00E-03	9,29E-01	-1,16E-02
Ecotoxicité (eaux douces) CTUe / UF ou UD	3,38E+02	5,89E+00	2,74E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,23E+00	1,99E-01	9,12E-01	3,75E+02	-1,56E+01
Toxicité humaine, effets cancérigènes CTUh / UF ou UD	7,56E-08	1,61E-10	5,02E-09	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,04E-10	6,81E-12	2,22E-11	8,09E-08	-1,42E-09
Toxicité humaine, effets non cancérigènes CTUh / UF ou UD	3,27E-07	6,20E-09	2,27E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,26E-09	1,32E-10	5,34E-10	3,60E-07	-6,55E-10
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols Sans dimension / UF ou UD	6,02E+01	8,62E+00	4,86E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,86E+00	4,31E-02	3,28E+00	7,99E+01	3,49E+00

CONSUMMATION DES RESSOURCES																
Impacts environnementaux	Étape de production	Étape de construction		Étape d'utilisation							Étape de fin de vie				Total cycle de vie	D Bénéfices et charges au-delà des frontières du
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de ...	B7 Utilisation de ...	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Élimination		
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF ou UD	1,43E+01	9,59E-02	9,69E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,88E-02	1,72E-03	2,06E-02	1,54E+01	-1,45E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF ou UD	8,21E+00	0,00E+00	-7,46E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-1,76E+00	0,00E+00	6,38E+00	1,56E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF ou UD	2,25E+01	9,59E-02	8,94E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,88E-02	-1,76E+00	2,06E-02	2,18E+01	1,15E-01

CONSUMMATION DES RESSOURCES																
Impacts environnementaux	Étape de production	Étape de construction		Étape d'utilisation							Étape de fin de vie				Total cycle de vie	D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination		
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF ou UD	1,41E+02	7,54E+00	1,04E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,11E+00	2,96E-01	1,52E+00	1,65E+02	-2,77E-01
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ/UF ou UD	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

CONSOMMATION DES RESSOURCES																
Impacts environnementaux	Étape de production	Étape de construction		Étape d'utilisation							Étape de fin de vie				Total cycle de vie	D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination		
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF ou UD	1,41E+02	7,54E+00	1,04E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,11E+00	2,96E-01	1,52E+00	1,65E+02	-2,77E-01
Utilisation de matière secondaire MJ/UF ou UD	4,08E-01	0,00E+00	6,98E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,78E-01	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables MJ/UF ou UD	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ/UF ou UD	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce m3/UF ou UD	1,08E-01	5,38E-04	6,60E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,99E-04	9,07E-06	1,66E-03	1,17E-01	1,85E-03

CATEGORIE DE DECHETS																
Impacts environnementaux	Étape de production	Étape de construction		Étape d'utilisation							Étape de fin de vie				Total cycle de vie	D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination		
Déchets dangereux éliminés kg/UF ou UD	3,25E+00	5,22E-03	2,16E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,01E-03	2,54E-04	9,16E-04	3,48E+00	-1,64E-02
Déchets non dangereux éliminés kg/UF ou UD	1,06E+01	7,44E-01	1,52E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,39E-01	1,12E-02	1,07E+01	2,37E+01	5,82E-02
Déchets radioactifs éliminés kg/UF ou UD	3,72E-04	5,11E-05	3,09E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,78E-05	2,04E-06	1,01E-05	4,94E-04	-3,59E-06

FLUX SORTANTS																
Impacts environnementaux	Étape de production	Étape de construction		Étape d'utilisation							Étape de fin de vie				Total cycle de vie	D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination		
Composants destinés à la réutilisation kg/UF ou UD	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage kg/UF ou UD	0,00E+00	0,00E+00	3,07E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,00E+00	0,00E+00	4,03E+00	0,00E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF ou UD	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie Electrique fournie à l'extérieur MJ/UF ou UD	0,00E+00	0,00E+00	9,42E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	9,42E-01	0,00E+00
Energie Vapeur fournie à l'extérieur - MJ/UF ou UD	0,00E+00	0,00E+00	1,99E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,99E+00	0,00E+00
Energie gaz et process fournie à l'extérieur MJ/UF ou UD	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

INDICATEURS d'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE REFERENCE						
Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »						
Impacts/flux	Étape de production	Étape de construction	Étape d'utilisation	Étape de fin de vie	Total cycle de vie	Module D
Changement climatique - total kg CO2 equiv/UF ou UD	1,08E+01	1,50E+00	0,00E+00	1,23E+00	1,35E+01	6,05E-01
Changement climatique – combustibles fossiles kg CO2 equiv/UF ou UD	1,16E+01	1,31E+00	0,00E+00	3,44E-01	1,32E+01	-4,71E-03
Changement climatique - biogénique kg CO2 equiv/UF ou UD	-7,87E-01	1,88E-01	0,00E+00	8,85E-01	2,86E-01	6,09E-01
Changement climatique – occupation des sols et transformation de l'occupation des sols kg CO2 equiv/UF ou UD	1,66E-02	1,24E-03	0,00E+00	1,45E-04	1,80E-02	2,92E-04
Appauvrissement de la couche d'ozone kg de CFC 11 equiv /UF ou UD	8,13E-07	1,81E-07	0,00E+00	9,00E-08	1,08E-06	1,73E-09
Acidification mole de H+ equiv / UF ou UD	4,98E-02	5,14E-03	0,00E+00	1,61E-03	5,66E-02	-2,28E-04

INDICATEURS d'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE REFERENCE						
Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »						
Impacts/flux	Étape de production	Étape de construction	Étape d'utilisation	Étape de fin de vie	Total cycle de vie	Module D
Eutrophisation aquatique, eaux douces kg de P equiv / UF ou UD	4,95E-03	3,77E-04	0,00E+00	2,25E-05	5,35E-03	-7,90E-06
Eutrophisation aquatique marine kg de N equiv / UF ou UD	1,23E-02	1,24E-03	0,00E+00	4,31E-04	1,40E-02	-2,36E-05
Eutrophisation terrestre mole de N equiv / UF ou UD	1,15E-01	1,21E-02	0,00E+00	4,72E-03	1,32E-01	-1,50E-03
Formation d'ozone photochimique kg de NMCOV equiv/UF ou UD	4,83E-02	4,84E-03	0,00E+00	1,52E-03	5,46E-02	-3,62E-04
Epuisement des ressources abiotiques (minéraux & métaux) kg Sb equiv/UF ou UD	1,19E-04	9,29E-06	0,00E+00	1,08E-06	1,29E-04	-1,22E-07
Epuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles) MJ/UF ou UD	1,41E+02	1,79E+01	0,00E+00	5,93E+00	1,65E+02	-2,77E-01
Besoin en eau m3 de privation equiv dans le monde / UF ou UD	4,08E+00	2,88E-01	0,00E+00	5,48E-02	4,42E+00	8,07E-02

INDICATEURS D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ADDITIONNELS						
Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »						
Impacts environnementaux	Étape de production	Étape de construction	Étape d'utilisation	Étape de fin de vie	Total cycle de vie	Module D
Emissions de particules fines Indice de maladies / UF ou UD	8,89E-07	1,20E-07	0,00E+00	3,82E-08	1,05E-06	-1,00E-08
Rayonnements ionisants (santé humaine) kBq de U235 equiv / UF ou UD	8,01E-01	9,86E-02	0,00E+00	2,95E-02	9,29E-01	-1,16E-02
Ecotoxicité (eaux douces) CTUe / UF ou UD	3,38E+02	3,33E+01	0,00E+00	4,34E+00	3,75E+02	-1,56E+01
Toxicité humaine, effets cancérigènes CTUh / UF ou UD	7,56E-08	5,18E-09	0,00E+00	1,33E-10	8,09E-08	-1,42E-09
Toxicité humaine, effets non cancérigènes CTUh / UF ou UD	3,27E-07	2,89E-08	0,00E+00	3,93E-09	3,60E-07	-6,55E-10
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols Sans dimension / UF ou UD	6,02E+01	1,35E+01	0,00E+00	6,18E+00	7,99E+01	3,49E+00

CONSOMMATION DES RESSOURCES						
Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »						
Impacts environnementaux	Étape de production	Étape de construction	Étape d'utilisation	Étape de fin de vie	Total cycle de vie	Module D
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF ou UD	1,43E+01	1,06E+00	0,00E+00	8,10E-02	1,54E+01	-1,45E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF ou UD	8,21E+00	-7,46E-02	0,00E+00	-1,76E+00	6,38E+00	1,56E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF ou UD	2,25E+01	9,90E-01	0,00E+00	-1,68E+00	2,18E+01	1,15E-01
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF ou UD	1,41E+02	1,79E+01	0,00E+00	5,93E+00	1,65E+02	-2,77E-01

CONSOMMATION DES RESSOURCES						
Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »						
Impacts environnementaux	Étape de production	Étape de construction	Étape d'utilisation	Étape de fin de vie	Total cycle de vie	Module D
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ/UF ou UD	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF ou UD	1,41E+02	1,79E+01	0,00E+00	5,93E+00	1,65E+02	-2,77E-01
Utilisation de matière secondaire MJ/UF ou UD	4,08E-01	6,98E-02	0,00E+00	0,00E+00	4,78E-01	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables MJ/UF ou UD	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ/UF ou UD	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce m3/UF ou UD	1,08E-01	7,14E-03	0,00E+00	1,96E-03	1,17E-01	1,85E-03

CATEGORIE DE DECHETS						
Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »						
Impacts environnementaux	Étape de production	Étape de construction	Étape d'utilisation	Étape de fin de vie	Total cycle de vie	Module D
Déchets dangereux éliminés kg/UF ou UD	3,25E+00	2,21E-01	0,00E+00	4,18E-03	3,48E+00	-1,64E-02
Déchets non dangereux éliminés kg/UF ou UD	1,06E+01	2,26E+00	0,00E+00	1,09E+01	2,37E+01	5,82E-02
Déchets radioactifs éliminés kg/UF ou UD	3,72E-04	8,20E-05	0,00E+00	3,99E-05	4,94E-04	-3,59E-06

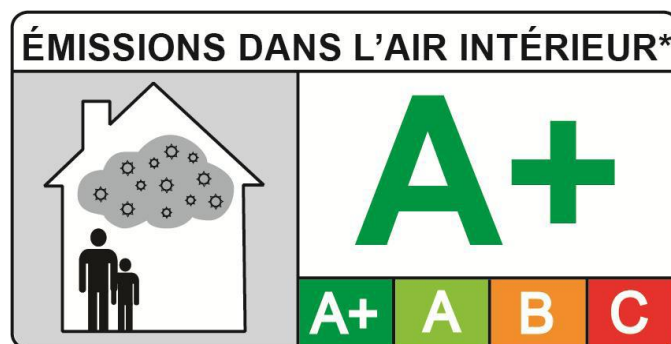
FLUX SORTANTS						
Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »						
Impacts environnementaux	Étape de production	Étape de construction	Étape d'utilisation	Étape de fin de vie	Total cycle de vie	Module D
Composants destinés à la réutilisation kg/UF ou UD	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage kg/UF ou UD	0,00E+00	3,07E-02	0,00E+00	4,00E+00	4,03E+00	0,00E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF ou UD	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie Electrique fournie à l'extérieur MJ/UF ou UD	0,00E+00	9,42E-01	0,00E+00	0,00E+00	9,42E-01	0,00E+00
Energie Vapeur fournie à l'extérieur - MJ/UF ou UD	0,00E+00	1,99E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,99E+00	0,00E+00
Energie gaz et process fournie à l'extérieur MJ/UF ou UD	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation

Air intérieur

COV et formaldéhyde

La plaque Knauf SURETE a une étiquette réglementaire A+ sur les émissions dans l'air intérieur de polluants volatils conformément à l'arrêté du 19 avril 2011. Le numéro de rapport d'essai étant confidentiel, il est indiqué dans le rapport d'accompagnement.



Résistance au développement des croissances fongiques

La plaque Knauf SURETE n'est pas concernée par ce type d'essai.

Radioactivité

À la suite des mesures de radioactivité effectuées sur des plaques de plâtre par plusieurs laboratoires, il s'avère que toutes les plaques de plâtre ont un index I nettement inférieur à l'index exigé pour satisfaire le critère de dose le plus sévère, 0.3 mSv.a-1. Le calcul de l'index I est conforme au Rapport 112 de la CE "Radiological Protection Principles concerning the Natural Radioactivity of Building Materials", 1999.

Caractéristiques du produit participant à la qualité sanitaire de l'eau

Les plaques Knauf SURETE ne sont pas en contact direct avec l'eau potable. Aucun essai concernant la qualité de l'eau en contact avec le produit durant sa vie en œuvre n'a été réalisé.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

Non concerné.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment

La plaque Knauf SURETE n'a pas spécialement de performances acoustiques.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment

La plaque Knauf SURETE ne participe pas directement à la création de confort visuel qui dépend essentiellement de leur revêtement (peinture, papier peint, etc.). Cependant elle permet de réaliser des surfaces verticales, horizontales ou inclinées planes sans désaffleure ni joints apparents, ainsi que des surfaces courbes et des éléments décoratifs (caisson, niche, etc.).

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment

La plaque Knauf SURETE et les produits associés pour leur mise en œuvre, ne dégage à sec aucune odeur. Pendant la phase de mise en œuvre, si l'atmosphère est très humide, des odeurs de gypse ou de papier peuvent parfois être ressenties.

Contribution positive à l'environnement

Knauf œuvre pour la préservation de l'environnement. En effet, à travers la production de leur plaques, Knauf cherche à réduire l'impact environnemental de leurs produits sur toutes les étapes du cycle de vie. Knauf participe aussi à restaurer les écosystèmes dans lesquels ils ont développé leur activité. Knauf œuvre aussi pour l'efficacité énergétique et la gestion optimale de l'eau et des déchets.

Le secteur de la construction est une source importante d'impacts sur l'environnement. Knauf prend en compte l'ensemble du cycle de vie du bâtiment et cherche à développer des systèmes de construction plus durables.

Knauf dispose de la certification environnementale ISO 14001 pour son usine de production à Saint-Soupplets.